



Testament et succession de mon oncle

Par **shrek42**, le **18/02/2016** à **17:16**

bonjour,
mon oncle est décédé en début d'année 2016. Il a fait un testament en 2010 stipulant qu'il donnait sa maison à la SPA.
Mais depuis 2007 il avait des troubles du comportement, alcoolisme et crises de schizophrénie.
Son testament est-il valable ?
Merci de votre réponse
Salutation distingués